



## COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES & FAFA

Réunion du 9 Octobre 2018 à Cauffry

**Président** : Pierre BIENVENU,

**Présents** : J. LEMY, J. ARNAUD, P. POULAIN, D. LANGLET, C. BEDIN, B. FABUREL

Objet de la réunion : Agenda et Plan d'action pour la saison 2018-2019

- Retour CRTIS/CFTIS
- Lancement du nouveau cahier des charges de la nouvelle campagne FAFA vers les clubs
- Etudes des demandes d'avis préalables Eclairage et Installations,
- Etudes des terrains classés foot à 11 en 2015 par la FFF et demandant des visites de contrôles,
- Etudes des différentes visites (terrains, éclairages, gymnase) de contrôles effectués par la CDTIS.

### Retour CRTIS/CFTIS

- Beauvais : Classement en Niveau 4, stade Omar SAHNOUN,
- Bonneuil : Classement en Niveau 6
- Compiègne : Classement en Niveau 3, stade Paul COSYNS
- Beauvais : Classement en Niveau 6 du stade Marcel COMMUNEAU 1
- Rethondes : Classement en Niveau 6 du stade Francis SIMON,
- Verneuil en Halatte : Dossier transmis à la CFTIS pour demande de classement en Niveau 4 SYE
- Pontpoint : Suite un projet FAFA, visite de contrôle pour proposition de classement en Niveau 6
- Compiègne, Gymnase de Royallieu : Visite de contrôle à la suite d'aménagements demandés par la CDTIS/CRTIS pour un changement de Niveau Futsal 3 à Futsal 2 (Obligatoire pour joueur en D2 Nationale Futsal). La CFTIS a prononcé un classement en Niveau Futsal 2
- Validation d'Eclairage : Verneuil (Niveau E4 pour le nouveau terrain synthétique), Crépy (Niveau E5), Senlis (Niveau E3), Grandvilliers (Niveau E5 terrain synthétique), Beauvais (Niveau E3, stade Pierre BRISSON), Breteuil (Niveau E5, Stade Jacques DESCAMPS 1), Compiègne, Niveau E3 du stade Paul COSYNS 1,
- Divers : Courrier Mairie de Beauvais pour demande de conseils pour aménagements de terrains de Futsal extérieurs,

Visites et actions de la CDTIS en cours pour les installations de : Auger St Vincent, Laversines, Montmacq, Leglantiers, Froissy, Villers St Sépulcre, Bresles, Henonville (Gymnase), Beauvais (Gymnase Jean Moulin,

**FAFA** : Plusieurs demandes de clubs intéressés et la CDTIS se charge de transmettre les nouveaux cahiers des charges à tous les clubs concernés. Attention, certaines demandes nécessitent un avis préalable de la CRTIS et il est recommandé d'impliquer la CDTIS dans vos orientations afin de valider que vos projets sont en conformité avec les règlements fédéraux des terrains et installations.

Prochaine réunion le 13 Novembre à Cauffry

Le Président : Pierre BIENVENU